

*Mairie de Plainval*

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION
DE LA COMMUNE DE PLAINVAL
SÉANCE DU 18 décembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le dix-huit décembre à vingt heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la Mairie (salle du conseil), sous la présidence de Monsieur DOVERGNE Samuel, Maire.

Date de Convocation :	Présents : Messieurs, Samuel DOVERGNE Taylor BETHELMY et Franck JONCKHEERE et Mesdames Evelyne CAUWEMBERGHES, Gwenaëlle LEROY et Marjorie DARCAIGNE, - formant la majorité des membres en exercice et pouvant délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du C.G.C.T
Date d'affichage :	10/12/2025
Membres en Exercice :	9
Membres Présents :	6
Membres votants :	7
Absents excusés/pouvoirs :	Madame Coralie ALIZARD, Madame Katia VARESI (pouvoir à Taylor BETHELMY)
Absents non excusés :	Monsieur Joël GALEK
Secrétaire de séance :	Monsieur Taylor BETHELMY

Délibération 46-2025

DM acquisition tracteur communal

Considérant la nécessité de remplacer le tracteur des services techniques

Vu le devis de la société ETS Jacques TAVEAU d'un montant de 50 400 € TTC

Le Conseil Municipal sur proposition de Monsieur le Maire,

Décide de rajouter au budget 2025 l'acquisition du tracteur, par décision modificative, comme suit :

INVESTISSEMENT			
DÉPENSES		RECETTES	
Chap / art	montant	Chap / art	montant
Opération à créer / art 2157	50 400.00		
	50 400.00		0.00

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, la décision modificative indiquée ci-dessus.

Plainval, le 19 décembre 2025
**Le Maire,
Samuel DOVERGNE**

